



Légende

- | | | | |
|------------|----------------------------------|-----|---------------------------------------|
| Bac pro | Baccalauréat professionnel | BT | Brevet de technicien |
| Bac techno | Baccalauréat technologique | CAP | Certificat d'aptitude professionnelle |
| BEP | Brevet d'études professionnelles | CFA | Centre de formation d'apprentis |

Le Lycée professionnel

Le CFA

Le lycée professionnel, permet aux élèves préparer en deux ans après la 3e soit :

- un [CAP](#) (certificat d'aptitude professionnelle)

Le CAP : certificat d'aptitude professionnelle

Le CAPA : certificat d'aptitude professionnelle agricole

Durée : 2 ans d'études après la 3e (y compris après une 3e d'insertion et une 3e SEGPA).

Objectif : se former à un métier. Environ 250 spécialités.

Formation : en lycée professionnel (en lycée professionnel agricole pour le CAPA) ou par la voie de l'[apprentissage](#).

Au programme : cours théoriques, travaux pratiques et travaux en atelier, en laboratoire ou sur un chantier selon la spécialité. Enseignements généraux et enseignements techniques et professionnels s'équilibrent. Est prévue une période de formation en entreprise (de 8 à 16 semaines).

Et après : vie active. Quelques poursuites d'études, plus particulièrement en formation complémentaire en un an (mention complémentaire : MC ou formation complémentaire d'initiative locale : FCIL) et tout en travaillant obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un brevet professionnel (BP) ou un brevet de maîtrise (BM). Voir rubrique [orientation après un CAP ou un BEP](#).

- un [BEP](#) (brevet d'études professionnelles)

Le BEP : brevet d'études professionnelles

Le BEPA : brevet d'études professionnelles agricole

Durée : 2 ans d'études après la 3e.

Objectif : préparer une formation dans un domaine professionnel. Environ 40 spécialités.

Formation : en lycée professionnel (en lycée professionnel agricole pour le BEPA) ou par la voie de l'[apprentissage](#).

Au programme : en LP, des enseignements technologiques et professionnels et des matières générales (français, maths, histoire-géographie, langue vivante..) qui peuvent être communs à plusieurs BEP du même secteur professionnel. Des enseignements spécifiques à la spécialité du BEP. Est prévue une période de formation en entreprise peut s'y ajouter (de 3 à 8 semaines).

Et après : plus de 60 % de poursuites d'études pour préparer un baccalauréat professionnel ou technologique...Consultez la rubrique [Orientation après un CAP ou un BEP](#).

Après ces deux diplômes, ils peuvent continuer leurs études en préparant un baccalauréat professionnel ou technologique, une mention complémentaire. Pour en savoir plus, consulter la rubrique [Orientation après un CAP ou un BEP](#). Ces diplômes peuvent être préparés par la voie de l'[apprentissage](#) au **CFA** (centre de formation d'apprentis).

Le Lycée

La 2de générale et technologique

Une année de grand changement : un nouvel établissement, de nouvelles matières, un rythme et des méthodes de travail différents... Une année pour vous tester et vous décider pour un bac général, un bac techno ou un brevet de technicien.

Au programme :

- Des enseignements communs : français, mathématiques, histoire-géographie, physique-chimie, langue vivante(LV1), [sciences de la vie et de la Terre](#) (SVT), éducation physique et sportive (EPS), éducation civique, juridique et sociale. Dans certaines disciplines, vous suivrez des cours en petits groupes appelés [modules](#). Et si vous éprouvez des difficultés particulières, vous pourrez bénéficier d'[une aide individualisée](#).
- Des enseignements de détermination : vous devez choisir [2 enseignements de détermination](#) parmi 17. Un choix à ne pas laisser au hasard. Si vous avez un projet précis et réalisable, prenez les deux enseignements les mieux adaptés au bac auquel vous pensez. Si vous n'avez pas de projet, optez pour une solution vous laissant le maximum de possibilités pour choisir la série de votre bac en fin de seconde..
- Une option facultative : arts, latin, grec ancien, LV2, LV3, EPS, et en en lycée agricole hippologie et équitation ou pratiques professionnelles (vous ne pouvez pas prendre en option facultative une matière déjà choisie en enseignement de détermination).

Au lycée, les élèves entrent [en 2de générale et technologique](#), pour préparer en trois ans :

- soit un [baccalauréat général](#)

Durée : 3 ans d'études après la troisième avec la classe de [2de générale et technologique](#), puis les classes de première et terminale.

Objectif : acquérir la culture générale indispensable pour poursuivre des études supérieures longues (3, 4 ans d'études et plus), à l'université, dans les grandes écoles, les écoles spécialisées...

Il existe **3 bacs généraux** comprenant chacun plusieurs profils :

- Le bac [L \(littéraire\)](#) : profils langues vivantes, lettres classiques, arts, mathématiques;
- Le bac [ES \(économique et social\)](#) : profils sciences sociales, mathématiques appliquées, langues ;

- Le bac **S (scientifique)** : profils mathématiques, physique-chimie, sciences de l'ingénieur, sciences de la vie et de la Terre, sciences biologie-écologie-agronomie (en lycée agricole).
- soit un **baccalauréat technologique**

Durée : 3 ans d'études après la troisième avec la classe de **2de générale et technologique**, puis les classes de 1re et terminale.

Objectif : acquérir des connaissances générales et technologiques en vue de continuer des études supérieures technologiques, le plus souvent en 2 ans (BTS, DUT), parfois plus..

Il existe **8 bacs technologiques** dont certains comprennent plusieurs spécialités :

- **Le Bac STG** (sciences et technologies de la gestion) avec **4 spécialités** : Comptabilité et finance des entreprises, gestion des systèmes d'information, communication et gestion des ressources humaines, mercatique
A noter : le bac STG remplace le bac STT (sciences et technologies tertiaires) et sera mis en place à la rentrée 2005-2006
- **Le Bac STI** (sciences et technologies industrielles) avec **7 spécialités industrielles** : Génie mécanique - Génie électronique - Génie électrotechnique - Génie civil - Génie énergétique - Génie des matériaux - Génie optique - et **la spécialité** Arts appliqués
- **Le Bac STL** (sciences et technologie de laboratoire) avec **3 spécialités** : Physique de laboratoire et de procédés industriels - Chimie de laboratoire et de procédés industriels - Biochimie-génie biologique
- **Le Bac SMS** (sciences médico-sociales)
- **Le Bac STPA** (sciences et technologies du produit agroalimentaire)
- **Le Bac STAE** (sciences et technologie de l'agronomie et de l'environnement)
- **Le Bac Hôtellerie** (après une **2de spécifique**)
- **Le Bac Techniques de la musique et de la danse** (après une **2de spécifique**)
- soit un **brevet de technicien**

Durée : 3 ans d'études après la troisième. Certains BT se préparent à partir d'une 2de générale et technologique d'autres à partir d'une 2de spécifique.

Objectif : préparer une formation spécialisée dans un domaine professionnel très précis.

Formation : en lycée ou en lycée agricole pour les BTA.
Au programme : 12 à 17 heures d'enseignement général, 17 à 25 heures d'enseignements technologiques et professionnels par semaine.

Et après : vie professionnelle. Possibilité de poursuite d'études en BTS de la même spécialité.

Liste des BT accessibles après la [2de générale et technologique](#) :
Collaborateur d'architecte • Constructions de moules et modèles • Encadrement de chantier (génie civil et BTP) • Etudes et économie de la constructions • Finitions et aménagements • Industrie et commerce du bois (exploitation ; débit ; négoce) • Industrie des céréales.
BTA (préparés en lycée agricole) : aménagement de l'espace • commercialisation et services • production • transformation. Ces BTA peuvent avoir plusieurs spécialités.

Liste des BT accessibles à partir d'une [2de spécifique](#) :
Agencement • Ameublement • Dessinateur en arts appliqués (céramique, tapisserie de lisse, verrerie, cristallerie ; volumes architecturaux, dessin de construction d'ameublement et métal d'art) • Dessinateur Maquettiste (arts graphiques ; cartographie) • Métiers de la musique • Papetier • Production et utilisation des cuirs et peaux • Topographe • Vêtement (création et mesure).

Exceptions : le bac "techniques de la musique et de la danse", "le bac hôtellerie ", et certains brevets de technicien se préparent après une [seconde spécifique](#)